

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Domaines de  
compétences par thèmes

Sous matière :  
Environnement

**OBJET :**  
**CONVENTION  
AVEC LA  
FONDATION 30  
MILLIONS D'AMIS  
POUR UNE  
CAMPAGNE  
D'IDENTIFICATION  
ET DE  
STERILISATION  
DES CHATS  
ERRANTS -  
APPROBATION ET  
AUTORISATION  
DE SIGNATURE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL  
EN DATE DU : 22.01.2019

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 22.01.2019

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 01 FEV. 2019

Séance du Conseil Municipal du 28 janvier 2019,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM  
Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL  
Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI  
Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-  
MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine,  
RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, CHOPIN  
Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

M. SOL Philippe donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,  
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOUE Stéphane,  
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,

Absents :

M. LINOUE Stéphane,  
Mme POUPEAU Nathalie,

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine,

Considérant la prolifération de chats errants dans certains quartiers de la  
ville, la municipalité souhaite poursuivre les actions visant à stabiliser le  
nombre de chats afin d'en limiter les nuisances.

Pour cela, la Ville de Castelnaudary envisage une collaboration avec la  
« Fondation 30 millions d'amis » association reconnue d'utilité publique,  
qui dispose d'une expertise avérée et reconnue en matière de régulation  
et de gestion des populations de chats errants.

Concrètement, la Fondation 30 Millions d'amis propose la mise en place  
d'une campagne de stérilisation et d'identification de ces chats,  
démarche responsable et respectueuse du bien-être animal. La fondation  
s'engage ainsi à prendre en charge financièrement ces opérations à  
hauteur de 50% de leur montant.

Afin d'acter ce partenariat avec la Fondation 30 Millions d'amis, Monsieur  
le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à signer la convention  
figurant en annexe.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la convention de stérilisation et d'identification des chats errants entre la Ville de Castelnaudary et la Fondation 30 Millions d'amis.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention.

*ADOpte A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.  
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 28 janvier 2019.



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :  
**31 JAN. 2019**  
Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le :  
**30 JAN. 2019**  
Par publication le :  
**01 FEV. 2019**  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE

